

2 Politique

Parti démocratique gabonais (PDG)

Alexandre Barro Chambrier, Michel Menga et Jonathan Ignoumba exclus des rangs

Juste KOMBILE MOUS-SAVOU

Libreville/Gabon

LES députés du 1er siège du 4e arrondissement de la commune de Libreville, Alexandre Barro Chambrier, du 1er siège du département de la Noya, Michel Menga, et de celui de Mongo, Jonathan Ignoumba, ont été exclus, hier, à l'issue d'une réunion du secrétariat exécutif, des rangs du Parti démocratique gabonais (PDG). Motifs invoqués : indiscipline notoire, activités contraires aux règles de fonctionnement et statuts du PDG, intelligence avec les adversaires politiques, etc.

Il faut dire que depuis quelque temps, ces trois néo-ex "camarades" s'étaient clairement écartés de la ligne officielle de leur, désormais, ancienne formation politique en portant sur la place publique un ensemble de griefs liés, selon eux, à un certain nombre de dysfonctionnements au sein du PDG. Des revendications exacerbées, on s'en souvient, avec l'émergence du Mouvement gabonais pour Ali



Alexandre Barro Chambrier...



... Jonthnan Ignoumba...



... et Michel Menga, tous les trois exclus, hier, du PDG.

Bongo Ondimba (Mogabo). Dans tous les cas, conscientes de cette réalité, les plus hautes instances du PDG avaient pris un certain nombre de décisions tendant à ramener la sérénité dans les rangs. Notamment la dissolution des courants, le rattachement des organes spécialisés (UJPDG et UFPDG) au secrétariat exécutif, l'élargissement du bureau politique aux parlementaires, le choix par la base des différents

candidats aux élections législatives et locales, etc. Si la majorité des militants a salué et approuvé ces différentes mesures, M. Chambrier et ses amis n'ont pas semblé trouvé leur compte et ne se privaient pas, à l'occasion, de le faire savoir. Une attitude aux antipodes des idéaux de démocratie, qu'ils prétendent incarner. Car, en démocratie, et c'est un truisme de le dire, la majorité l'emporte toujours sur

la minorité. Le bon sens aurait voulu que les animateurs du courant "Héritage et Modernité", appelant à plus de démocratie au sein du PDG, se soumettent et respectent le fait majoritaire. Exclus du PDG, ils devront, dans les tout prochains jours, confronter leur prétendue popularité au cours des Législatives partielles. Désormais privés de la machine de leur ancienne écurie politique, leur tâche

s'annonce des plus ardues. *l'art du possible*", dit-on. Même si, *"la politique c'est souvent*.

Nominations au PDG

- **Secrétaire général adjoint II, chargé de l'Organisation, de la Mobilisation et Porte-parole du Parti : Camarade Fidèle ANGOUE MBA ;**
- **Secrétaire général adjoint III, chargée des Élections, du Suivi de l'Action des Élus du Parti et des Relations avec les Partis de la Majorité républicaine pour l'émergence : Camarade Angélique NGOMA ;**
- **Secrétaire provincial de la province du Woleu-Ntem : Camarade Lambert EDOU.**

Crise dans le secteur de la Santé

Le gouvernement débloque la situation



Une phase de la signature du protocole d'accord.



Le Premier ministre Daniel Ona Ondo et les responsables des syndicats de la Santé au terme de leur séance de travail.

O'. N. & J. K. M.

Libreville/Gabon

AU terme du protocole d'accord bipartite signé, mardi dernier, à la Primature, entre le chef du gouvernement, Daniel Ona Ondo, et les responsables des organisations syndicales (Upsa, Synaps, Sapas, Synas, Synamonps) relevant du secteur de la Santé et la Prévoyance sociale, ces derniers ont, unanimement, appelé à une reprise du travail pour le lendemain (lire par ailleurs). Consacrant de fait, la fin du

mouvement de grève qui paralysait l'ensemble des hôpitaux publics du pays depuis le 20 janvier dernier. Une situation à l'origine de nombreux désagréments pour les usagers, contraints de recourir à des médecines parallèles. Selon les leaders syndicaux, la levée de leur mouvement de grève se justifie par le fait qu'ils ont obtenu satisfaction sur leurs principales revendications. Notamment le règlement de la Prime d'incitation à la performance (PIP), les rappels de solde, l'organisa-

tion des concours professionnels et la réhabilitation de l'hôpital psychiatrique de Mélen. S'agissant du premier point, le gouvernement s'est engagé à procéder au paiement de la PIP à compter du mois prochain, tout en s'engageant à apurer la dette relative aux rappels de solde dès l'amélioration de la conjoncture économique. Laquelle pâtit actuellement de la chute des cours du baril de pétrole, principale ressource du budget de l'Etat. En ce qui concerne la ques-

tionnel, le gouvernement a marqué son accord sur l'organisation des concours professionnels le 28 avril prochain. Il a par ailleurs invité l'administration sanitaire et sociale à fournir toutes les données nécessaires à la tenue de ces différents concours. Par rapport à la formation, le gouvernement a souligné que pour des raisons de contraintes budgétaires et au regard de l'importance des travaux à effectuer pour la réouverture des écoles de santé de Makokou et de Mouila, il serait difficile que ces deux

établissements puissent ouvrir cette année 2016. Par contre, il invite les personnels dirigeants de l'INFASS de bien vouloir poursuivre la rédaction des curricula de formation des filières non ouvertes jusqu'à présent en prévision de la tenue prochaine d'un concours d'entrée à l'INFASS. Le gouvernement envisage ouvrir l'une des EPFASS pour l'année académique 2016-2017... Dans tous les cas, il a été recommandé à la tutelle de mettre en place un cadre formel de négociation en interne pour les problèmes

contenus dans la plateforme revendicative du pan santé et de poursuivre par la signature d'un protocole d'accord sur les plates-formes revendicatives des secteurs de la Santé et Prévoyance sociale. Cela en vue du maintien d'un climat social apaisé au sein de ce département ministériel plutôt sensible. Espérons que les engagements du gouvernement relatifs aux autres revendications seront tenus, afin d'éviter une nouvelle crise préjudiciable aux populations.